

PROVINCE DE NAMUR

-  
Arrondissement de Dinant

-  
Commune de ANHEE

-  
**Projet de Plan Stratégique PAC pour la Wallonie, 2023-2027**

-  
**Enquête publique**

-  
Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien dans le cadre de la politique agricole commune (plan stratégique relevant de la PAC) et financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen pour le développement rural (FEADER) (règlements (UE) 2021/2115), le projet de rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ce plan a été élaboré. En vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'environnement, ce document est soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
13 mai 2022	20 mai 2022	08 juillet 2022	Administration communale d'Anhée, Service Environnement Place Communale, 6 à 5537-ANHEE

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le mercredi de 16h00' jusqu'à 20h00' à l'adresse reprise ci-dessus.

Les **documents sont également consultables sur le site internet** : <https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Françoise Windeshausen, service Environnement au 082/69 86 20.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Toute personne intéressée peut formuler ses observations en ligne, au plus tard le 08 juillet 2022, au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet, sur le site Internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPW ARNE :

<b>Projet de Plan Stratégique PAC 2023-2027</b>
Via courriel : <a href="mailto:programme.feader.arne@spw.wallonie.be">programme.feader.arne@spw.wallonie.be</a> ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain, 14 – 5000-NAMUR

5537 Anhée, le 13/05/2022.

La Directrice générale,



Françoise SEPTON.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



Luc PIETTE.

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2., sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 28 et D53-6 du Livre II, du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D.29-1 du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.